



Plan de relance européen : un accord au forceps

Après 92 heures d'âpres discussions, les chefs d'Etat et de gouvernement des pays de l'Union ont réussi à s'accorder sur un plan de relance européen qualifié d'historique. Mais les concessions accordées aux pays « frugaux » irritent les eurodéputés qui brandissent la menace d'un rejet.

« Nous savons tous que l'Europe n'est pas encore sortie d'affaire mais elle voit à présent la lumière au bout du tunnel. Nous avons non seulement mis de côté les tabous et les a priori, mais l'Union a franchi un cap important. En restant unis, nous disposons d'un outil de relance unique, d'une valeur de 750 milliards d'euros », se félicite la présidente de la commission européenne, Ursula Von der Leyen. Admettant néanmoins qu'un accord à l'échelle de 27 pays est « un défi réclamant du courage, de la volonté et bien sûr, des concessions mutuelles ».

« C'est le moment le plus important de la vie de notre Europe depuis la création de l'euro », assure Emmanuel Macron après un sommet marathon de quatre jours et autant de nuits. « Arraché à la 92^e heure de discussions, l'accord historique entre leaders européens a été rendu possible parce que Paris et Berlin y ont investi leur capital politique », souligne le quotidien belge, Le soir.

Adossé au prochain budget pluriannuel de l'UE pour la période 2021-2027, le plan de relance doit aider les pays européens à se relever de la crise économique engendrée par le Covid-19. Il se compose de 390 milliards d'euros en subventions. Les pays les plus frappés par la pandémie en toucheront le plus, notamment l'Italie (81 Mds€) et l'Espagne (77 Mds€). Avec 40 Mds€, la France est le 3^e plus gros bénéficiaire devant la Pologne et l'Allemagne. Cet argent emprunté par la commission européenne pour être redistribué aux Etats membres constitue une dette commune qui sera remboursée par les 27, au plus tard en 2058. S'y ajoutent 360 Mds€ de prêts destinés aux pays qui en feront la demande, chacun d'entre eux devant par la suite rembourser les fonds perçus à l'Union.



« La pilule est dure à avaler »

Inédits, ces deux mécanismes confèrent à l'accord son caractère historique marquant une nouvelle solidarité européenne. « C'est le commencement d'une autre Europe, qui change et évolue. Si les Européens ne courent pas toujours aussi vite que souhaité, ils sont au rendez-vous », corrobore dans Ouest-France, Jean-Dominique Giuliani, président de la fondation Robert-Schuman oeuvrant pour la construction européenne.

Les eurodéputés n'ont pas une vision aussi optimiste. Ils ne digèrent pas les concessions faites aux pays dits « frugaux ».

« Afin d'obtenir l'aval des Pays-Bas, Autriche, Suède et Danemark, adeptes de l'orthodoxie budgétaire, les 27 ont revu à la baisse leurs ambitions dans des domaines aussi variés que la recherche, Erasmus, la défense, les transitions climatique et numérique, ou encore la politique d'asile », explique Le Monde. Le budget pluriannuel de l'UE a ainsi été raboté à 1 074 Mds€, soit 20 milliards de moins que le précédent et bien au-dessous des espoirs du parlement qui salue l'adoption du plan de relance mais « n'accepte pas en l'état l'accord politique sur le cadre financier pluriannuel 2021-2027 » et

brandit la menace d'un rejet global. Ursula Von der Leyen reconnaît elle-même que « la pilule est dure à avaler ».

Egoïsmes nationaux

« Nous sommes soulagés par ce que nous avons évité le pire, un non-accord qui aurait aggravé la crise que nous traversons. Mais comme de nombreux pro-européens, j'ai dans la bouche un goût de cendre car politiquement, nous avons vu s'affronter des egoïsmes nationaux, les insuffisances du budget pluriannuel sont flagrantes et la gouvernance du fonds de relance blesse l'idée que nous nous faisons de la démocratie », résume l'eurodéputé écologiste, David Cormand. Dans le fonctionnement de l'UE, le parlement est la seule instance directement élue par les Européens mais son poids est inférieur à celui des chefs d'Etat siégeant au Conseil où l'unanimité est requise. Chaque pays a donc un pouvoir de blocage dont il peut user pour protéger ses propres intérêts, aux dépens de ceux des autres membres de l'Union. A l'image des Pays-Bas qui, selon David Cormand, est « individualiste et non frugal, privant les autres pays européens de 10 milliards de recettes par sa pratique du dumping fiscal ! »